

# APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-3 et R 142-3 du Code Rural,

La SAFER Grand-Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

AA 98 17 0034 01

Commune de COIZARD-JOCHES

Section	N°	Sub	Lieu-dit	Surface	Nature Cadastrale	Zone d'urbanisme
A	0349	A	LES VIGNES	7 a 64 ca	VI	RNU
A	0349	B	LES VIGNES	2 a 10 ca	VI	RNU

Total surfaces : 9 a 74 ca

**Situation locative** : Biens libres après la vendange 2017

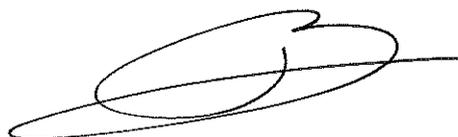
Les personnes intéressées devront manifester **leur candidature par écrit au plus tard le 15/09/2017** à Safer Grand-Est, Maison des Agriculteurs 2 Rue Léon Patoux CS 50001 51664 REIMS Tél : 03.26.04.76.78 ou par mail à l'adresse [sabida@safergandest.fr](mailto:sabida@safergandest.fr).

Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.

Tout complément d'information pourra être obtenu auprès du Service Départemental de la Marne, Maison des Agriculteurs 2 Rue Léon Patoux CS 50001 51664 REIMS Tél : 03.26.04.77.71 ou au siège de la SAFER Grand Est, Maison des Agriculteurs, 2 rue Léon Patoux CS 50001 51664 REIMS CEDEX.

Pour la SAFER, le 10 août 2017

Olivier BARANSKI  
Chef de Service



ACTE REÇU LE

17 AOÛT 2017

DIRECTORAT DÉPARTEMENTAL DE LA MARNE

A COIZARD-JOCHES, le  
Visa du Maire et cachet

(valant attestation d'affichage pendant le délai légal minimal de 15 jours se terminant le 15/09/2017)